

**Zeitschrift:** Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern  
**Herausgeber:** Historischer Verein des Kantons Bern  
**Band:** 60 (1976)

**Artikel:** Exposé au colloque international du 5e centenaire de la bataille de Morat  
**Autor:** Chevallaz, Georges-André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1070954>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

EXPOSÉ AU COLLOQUE INTERNATIONAL  
DU 5<sup>e</sup> CENTENAIRE  
DE LA BATAILLE DE MORAT

GEORGES-ANDRÉ CHEVALLAZ  
conseiller fédéral

La commémoration des batailles de Grandson et de Morat, en l'année de leur 500<sup>e</sup> anniversaire, a suscité, selon le langage des chroniqueurs parlementaires, des «mouvements divers».

On a craint – dans les milieux préoccupés de promouvoir des relations pacifiques entre les peuples – que cette commémoration n'attise le goût des batailles.

Les esprits soucieux d'une réflexion globale du passé pourraient s'inquiéter de l'importance donnée à l'histoire des faits d'armes, une importance disproportionnée à leur gré.

Enfin plusieurs se sont émus à l'idée que tous les ancêtres des Suisses d'aujourd'hui ne se trouvaient pas parmi les Suisses d'alors, mais bien – de gré ou de force – du côté du Téméraire et de ses Bourguignons. Ils se retourneraient dans leur tombe, à voir leurs descendants célébrer leur défaite.

La volonté de confrontation scientifique, qui anime ce colloque moratois, l'éclectisme qui a présidé au choix des participants doivent dissiper toute inquiétude. Et je me plais à saluer ici une brillante brochette d'historiens réputés.

La commémoration de la bataille de Morat ne sera marquée d'aucun triomphalisme alémanique. L'exaltation des heures héroïques, en édition expurgée, enjolivée, haute en couleurs, en style d'épopée, peut sans doute apporter un supplément de ferveur patriotique aux lointains descendants des guerriers triomphants.

Mais elle peut aussi servir d'alibi aux insuffisances présentes, de dopage aux convictions, d'illusions sur les réalités d'aujourd'hui. Un pays qui veut être fort – dans le plein sens du terme, non seulement

dans l'acception militaire – devrait commémorer plus souvent ses défaites que ses victoires. Il en tirerait des enseignements plus durs, mais aussi plus utiles, pour autant que l'histoire apporte des leçons et que ces leçons soient entendues et, plus encore, suivies d'effet.

Pourquoi donc la commémoration d'une bataille? L'histoire, il est vrai, n'est pas seulement cliquetis des armes. Elle est vie quotidienne de tout un peuple, préoccupation de vivre et de survivre, tissu de misères durables et de bonheurs de courte durée, tableau d'activités économiques, d'organisation du travail, de structures sociales et d'institutions politiques, en constante mutation. Elle est courant confus d'idées et de croyances, création d'art ou destruction de valeurs. Cette ample richesse humaine, disons plutôt ce tout-venant de vie, dans ses contradictions, ses espoirs, ses incohérences, constitue la substance de l'histoire, mais les batailles n'en sauraient être bannies comme un épisode gênant et incongru.

Que la guerre, soit «le déchaînement de cette brutalité et de cette folie humaines qui seules rassurent les dieux» pour reprendre le Giraudoux de la «Guerre de Troie», on l'admettra volontiers. «C'est de la petite politique, j'en conviens», poursuit Giraudoux. «Mais nous sommes Chefs d'Etat, nous pouvons bien entre nous deux le dire: c'est couramment celle du Destin.»

Irrationnelle, scandale pour le cœur et pour la raison, la guerre est un instrument du destin. Et ceux qui, par cœur ou par raison, ont généreusement prétendu bannir la guerre des rapports entre les peuples se sont inévitablement trouvés tôt ou tard pris dans l'engrenage de la fatalité, qu'ils se soient appelés chrétiens ou révolutionnaires.

De Constantin empereur vainqueur de Maxence au Pont Milvius, établissant la religion chrétienne comme religion de l'Empire jusqu'aux circonstances de notre temps, combien de réformateurs et de révolutionnaires épris de paix entre les hommes se sont-ils, au nom de leur vérité, transformés de libérateurs conquérants en conquérants dominateurs. Une vieille gravure illustre la conquête du Pays de Vaud par les Bernois sous les espèces d'un ours partant en campagne armé d'une épée sur laquelle on peut lire «Verbum Domini».

On doit humainement déplorer les batailles. On doit les étudier sans complaisance. On ne peut nier leur importance dans le destin des peuples. Et si la certitude d'y échapper autrement que par une abdication totale ne peut nous être donnée, n'est-il pas nécessaire, dans

la mesure de nos pouvoirs, de chercher à les prévenir et, s'il le faut, à les maîtriser, en les connaissant mieux?

Il serait, de ma part, incompetent et impertinent d'anticiper sur les travaux dont nous allons entendre communications et commentaires. Il paraît toutefois évident que les guerres de Bourgogne, les batailles de Grandson et de Morat ont une signification pour l'Europe et particulièrement pour la France. Il est non moins certain qu'elles marquent, pour notre pays, un tournant décisif.

Pour l'Europe. Dans quelle mesure la construction lotharingienne du Téméraire était-elle viable, dans sa richesse flamande et hollandaise, mais dans son disparate aussi et son étirement d'Amsterdam à Chalon-sur-Saône et d'Abbeville à Fribourg en Brisgau? Dans quelle mesure l'impétuosité de Charles de Bourgogne, son autorité centralisatrice dans ses Etats, ses visées sur Naples et sur Milan, son alliance avec l'Angleterre, ses ambitions impériales ont-elles précipité sa chute et la désagrégation de ses domaines? De toute manière, après Nancy, le roi de France est débarrassé d'un vassal périlleux et si le St. Empire n'en est guère réconforté, les Habsbourg, par le mariage de Maximilien avec Marie de Bourgogne, ajoutent à leur base autrichienne toute la richesse des Pays-Bas, à la fois actifs et peu dociles.

C'est donc bien un tournant pour l'Europe, contradictoirement inscrit, pour la France, par un renforcement de l'unité nationale et du pouvoir royal, pour le St. Empire par l'accroissement de la puissance autrichienne, mais aussi sa dispersion, son extroversion, son expansion européenne et les résistances qu'elle ne manquera pas de provoquer.

Un tournant pour l'Europe. Un tournant pour la Suisse. Vous apprécierez, Messieurs, dans quelle mesure les Suisses, bras noueux et force à revendre, furent instruments, incités par l'Empereur, manipulés par «l'universelle aragne», qui payait grassement, par ses principaux partisans Nicolas de Diesbach et Jost de Silenen, le concours militaire des Confédérés. Ou dans quelle mesure les alliances isolant le Téméraire, la déclaration de guerre du 25 octobre 1474, les campagnes au-delà du Jura la même année, les incursions pillardes dans le Pays de Vaud et jusqu'à Genève en 1475, les deux batailles de 1476, enfin le secours porté en 1477 au duc de Lorraine devant Nancy, s'inscrivaient dans un grand dessein politique des dirigeants des Ligues.

Des historiens se sont étonnés sur ce point des minimes avantages tirés par les Confédérés de leur triple victoire: un important butin sans doute, en armes et en richesses, transportées dans les chariots

du Téméraire, des bannières, des draps d'or et de damas, des diamants et des pierreries, des vaisselles et des ducats. Mais tandis que Louis XI, sans coup férir, s'assure la Bourgogne, que Maximilien de Habsbourg recueille les Pays-Bas, l'Artois et la Franche-Comté, les Suisses voient sans doute Fribourg et Soleure entrer dans l'alliance, mais ne gardent que quelques bailliages en pays romand, places de sûreté militaires de médiocre rapport.

Certes on ne saurait leur reprocher d'avoir abandonné la Franche-Comté aux marchandages entre le roi de France et l'empereur: la possession durable de cette terre à blé et à sel au-delà du Jura eût exigé un engagement considérable. Mais pourquoi cette timidité en terre romande? Est-ce l'intervention – en espèces sonnantes et trébuchantes – de Louis XI en faveur de Yolande de Savoie? Sont-ce plutôt les dissensions entre Confédérés, Zurich et d'une manière générale les cantons de la Suisse centrale craignant un déséquilibre de forces par l'accroissement de la puissance bernoise? Problèmes auxquels il vous appartient de répondre.

Quoi qu'il en soit, d'autres préoccupations vont requérir l'attention des Confédérés. La guerre de Souabe, en 1499, les libère, en fait, de toute tutelle impériale. Bâle et Schaffhouse rejoignent la Confédération. Puis l'intérêt et le potentiel militaire des Suisses vont se porter essentiellement vers le sud. Le trop plein de forces que nourrit mal un pays rude subit l'attraction des villes lombardes, soit par incursion spontanée, soit par manipulation politique à grand concours de ducats.

En 1515, toutefois, la défaite de Marignan mettra fin aux aventures et aux fioritures italiennes. Les saisonniers militaires, par impulsion printanière, ne peuvent tenir tête à l'armée permanente du Roi de France et à son artillerie.

Le temps des épopées féodales est bien révolu et, avec lui, celui des expéditions fructueuses des Suisses hors de leurs frontières naturelles. Cela d'autant que les divisions intérieures, toujours latentes, vont s'aggraver du conflit de la Réforme.

Mais, dans le cadre de ces frontières tracées par la nature, il reste à parachever ce dont les guerres de Bourgogne avaient ouvert la voie, la jalonnant de places fortes, l'expansion des Confédérés, en l'occurrence Berne et plus modestement Fribourg et les alliés du Valais, jusqu'au Léman et même, momentanément, au delà du Léman.

Il ne serait pas décent que le Vaudois qui vous parle, fût-il revêtu d'autorité confédérale, et fût-ce à cinq siècles de distance, célébrât

bruyamment cet épisode. Il n'est jamais glorieux d'être conquis et il est lâche de s'y résigner.

L'historien pourtant, dans la sérénité à laquelle il s'efforce, peut plaider pour ses ancêtres de multiples circonstances explicatives, sinon justificatives. Le Pays de Vaud d'avant la main-mise bernoise n'avait ni cohérence institutionnelle ni cohésion politique: «morcellement et anarchie», ainsi le qualifie Charles Gilliard, l'historien de la conquête bernoise. Ni le duc de Savoie, dans les terres relevant de sa souveraineté, ni l'évêque de Lausanne dans son vaste domaine temporel, ne maintenaient leur autorité sur des féodaux indociles, des communes et des villes férues d'indépendance. Dans le désordre et le désarroi, le vide politique, les responsables, depuis des années, avaient pris l'habitude de recourir à l'appui des Suisses et plus particulièrement de Berne et de Fribourg qui, depuis Morat, disposaient en terre vaudoise de points d'appui bien établis et bien gouvernés. Ainsi s'expliquent les accords, les alliances et les combourgeoisies avec Berne ou Fribourg de féodaux, de communautés rurales ou de villes: Château d'Oex, dans la mouvance du Comte de Gruyère, Avenches, Payerne ou Lausanne. De Moudon, les Etats de Vaud, représentation des villes et des seigneurs, traitaient directement avec Berne, en réservant pour la forme la souveraineté ducale.

François de Billens, bailli de Vaud pour le duc de Savoie en 1475, fut écarté de ses fonctions par les Confédérés. Les Confédérés l'y rétablirent, et on le voit, en 1477, leur rendre des comptes. Mais en 1478, Philibert de Savoie le maintient à son tour en son office. La ligne de démarcation politique était difficile à tracer.

Aussi bien l'entrée des Bernois en 1536, fort différente des incursions pillardes et sanglantes du temps des guerres de Bourgogne, fut-elle moins une conquête qu'une confirmation. Yverdon, sans doute, ferma ses portes, Payerne, combourgeoise à Berne, les ouvrit avec empressement, Moudon se rallia moyennant la garantie de ses franchises. Quant à Lausanne, l'évêque avait péniblement mobilisé quelques hommes de Lutry à la condition que ce fût pour sa sécurité personnelle. Mais «les soldats de Lausanne marchèrent aux frais de leur ville à la conquête du Pays de Vaud par les Bernois», leurs combourgeois.

A bien des égards, dans l'optique de beaucoup de nos honorables ancêtres, l'entrée des Bernois devait-elle paraître libération d'une tutelle étrangère, bien plutôt que conquête. Le libérateur, il est vrai,

s'établit, comme il arrive encore, en occupant. Mais encore est-il hasardeux de transposer les conceptions d'aujourd'hui dans la société du 14<sup>e</sup> et du 15<sup>e</sup> siècle. L'historien anglais Gibbon, excellent connaisseur de notre pays, à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, tout en déplorant que les Vaudois ne fussent pas pleinement libres au sens où nous l'entendons aujourd'hui constatera à leur propos :

«Votre union avec le Corps helvétique vous a assuré depuis deux siècles une paix unique dans l'histoire. Vous impôts sont petits, l'administration douce. On n'entend point parmi vous de ces sentences sans procès, sans crime, sans accusateur qui arrachent un citoyen du milieu de sa famille. L'on ne voit jamais le souverain, on le sent rarement.»

Les bienfaits de cette «union avec le corps helvétique», expérience faite, et aujourd'hui davantage encore qu'il y a 500 ans ou qu'il y a 200 ans, justifient pleinement que la commémoration de Morat soit célébrée, sans triomphalisme sans doute, mais aussi sans complexe, comme celle d'un tournant favorable de l'histoire de la Confédération.

Importantes pour l'Europe, échec de la tentation du Téméraire d'une renaissance lotharingienne, renforcement de l'autorité royale en France, accroissement de la puissance des Habsbourg, les guerres de Bourgogne sont aussi décisives pour les Suisses. Elles confirment leur potentiel militaire, leur force de dissuasion et par là leur indépendance. Elles affirment, sans l'accomplir pleinement, l'ouverture romande de la Confédération sans laquelle la Suisse, croyons-nous pouvoir dire, ne serait pas ce qu'elle est. A tout bien considérer, l'anniversaire de Morat et de Grandson méritait bien une commémoration et, plus encore, vos réflexions d'historiens.